AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Jean-François Minich, 10 août 1848

# Jean-Baptiste André Godin à Jean-François Minich, 10 août 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

Barral, Jean-Augustin (1819-1884) est cité(e) dans cette lettre Minich, Jean François est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (212)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-François Minich, 10 août 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26716

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>10 août 1848</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Minich, Jean-François</u>
Lieu de destination55, rue de la Roquette, Paris

# **Description**

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : informe Minich que Barral a rédigé un rapport et lui a envoyé pour signature ; Godin demande à Minich de bien vouloir le signer et lui explique qu'il préfère le rapport à la déclaration que Minich lui a transmise car celui-ci résulte d'un examen accompli par deux personnes.

#### Mots-clés

Brevets d'invention, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées<u>Barral</u>, <u>Jean-Augustin</u> (1819-1884)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBarral, Jean-Augustin (1819-1884) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

BiographieIngénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste *La Démocratie pacifique* (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

NomMinich, Jean François GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Industrie (grande)
- Ingénieur

BiographieIngénieur mécanicien, fabricant d'appareils de cuisson et de chauffage au milieu du XIXe siècle. Etabli aux 51 et 55, rue de la Roquette puis au 40, rue Basfroid, et au 96 boulevard Beaumarchais à Paris.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

18/14 212 Monsue corpentur Proye 10 avut M. Lusse piece de presente superer mu chief mui afin devited les poursentes que mon affaire put to susute of me propose de me donner en nantissement une quantité de Marchandise sortie de ma fabrique sélesant an 40 un 100 par out ou les deposerout onthe son mains deart sous deries dince languereur afor que ala ne puesto the considere comme un pagement in Me en was de faithte who nempreparait pas de princie toutes dispositions autres pour le reglement du payement ensespins quil dit poursoir me faire moite dans à mois laute moite dans 3 mois retard ghost de lettres et tous freues compreis que vous autorise a ut arrengement de vous vouley le faire de messière a ne me laisse aucun doute sur le payement formun officiely gui me fait connactu que el charrel a envoye a votre Sugnature be respont concernant mon affaire et quil tant a cla sulment pour que le receir fe viens done vous price de bien vouloir le regulariser française la cularation que vous outres un la bonte de minsoyre un travail qui surait le resultat de duese personnes dil yearous ai demande detre distantion particuliere ust pierce que ils harriel itans matale je daugnais ne pourous oblinir le Kalpport fe wompte dur noter solligeau don't fire 1000 timoigner ma riconnais Lane auchitest atte affare formerae agreey it my d d.